

# La Beaume Claire

## Bulletin d'information de l'association Vivre à Labeaume

Association loi de 1901 pour le développement harmonieux de Labeaume et la protection de son site.

Association agréée dans le domaine de la protection de la nature, de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie par les arrêtés préfectoraux n° 95-827 et 95-828 du 21.08.1995

Association locale d'usagers agréée au titre de la loi SRU par arrêté préfectoral n° 2002-1847 du 30.07.2002.

Site : [www.vivre-a-labeaume.org](http://www.vivre-a-labeaume.org)

### Éditorial

### Numéro spécial eau et assainissement

Lors de nos dernières assemblées générales, plusieurs adhérents avaient regretté que les engagements de l'association sur la rivière, l'eau et l'assainissement, apparaissent trop limités, tout occupés que nous étions sur les problèmes du PLU, puis des élections municipales.

Depuis, nous avons donc porté un effort particulier sur ces sujets, et nous espérons que le contenu de ce bulletin spécial « Eau et assainissement » vous intéressera : Vous y trouverez tout d'abord un article d'introduction à la question de l'eau, choisi, commenté et remis en perspective par Suzanne Allard et Daniel Rochette, à partir des travaux de Jean Louis BAILLIF, auteur de « L'eau, ressource vitale- Editions Johanet », et « De l'eau pour tous les affamés » qui paraît ce mois-ci aux Editions Publibook . Ces lectures documentaires et pédagogiques devraient nous permettre de mieux appréhender le cadre global dans lequel se situe également notre rivière.

Alors que nous souhaitons faire un point aussi précis que possible sur la station d'épuration du village, nous avons été rattrapés par l'actualité puisque parallèlement à un entretien avec le SEBA , dont nous rendons compte en le commentant, nous avons appris qu'il était question de réaliser un enrochement de la rive gauche au droit du Sablas et du champ d'épandage... Nous faisons donc le point sur l'état des lieux et les performances de la station pour comprendre si un investissement lourd , agressif pour l'environnement, dont la performance n'est pas garantie, est vraiment justifié pour un équipement qui apparait de toute façon dépassé et doit en tout état de cause être rapidement renouvelé.

Cette question est également au cœur des réflexions, auxquelles nous participons depuis quelques mois, menées à l'initiative du Syndicat Beaume Drobie sur la rivière. Nous vous proposons un résumé des débats sur les questions les plus lourdes : production et pertes d'eau, gestion des étiages, pollutions, risques liés au développement, ainsi qu'une nouveauté préoccupante, l'hypothèse d'un aménagement structurant de baignade au chef lieu... !

Olivier Soulas vous présente l'édition 2010 du rallye nettoyage de la rivière qui se déroulera le 5 juin, et JC Seine Quiqueré rend hommage à Jean Ferrat, récemment disparu, par une photo originale et un texte très personnel.

Ce numéro n'aurait pas été complet sans un commentaire sur les élections régionales, sous estimées en matière d'environnement et de protection du cadre de vie...

Par ailleurs, certains d'entre vous ont souhaité une meilleure communication sur les questions traitées et les actions menées tout au long de l'année par notre association. Nous sommes conscients du fait qu'une assemblée générale annuelle, avec ses contraintes parfois formelles, ne permet pas d'aborder suffisamment tous les sujets. Nous vous proposons donc de poursuivre le débat sur les différents problèmes évoqués dans ce bulletin, ainsi que sur tous ceux que vous souhaiterez aborder, au cours d'une réunion d'information ouverte à tous, qui se déroulera le **samedi 24 avril à partir de 16 heures 30**, à la salle du Récatadou, et sera suivie d'un apéritif .

### N°26 –PAQUES 2010

### Sommaire

**Éditorial** p. 1  
Le conseil d'administration

**L'eau, du global au local** p. 2  
Jean Louis Baillif  
avec Suzanne Allard et Daniel Rochette

**Entretien avec le SEBA** p. 5  
Jacques Allard, Claude Guary,  
Daniel Rochette

**La station d'épuration, problématique et avenir** p. 7  
Yann Callot, Claude Guary,  
Daniel Rochette

**Beaume Drobie,** p.11  
premiers résultats de l'étude diagnostic  
Claude Guary, Daniel Rochette

**Elections régionales** p.15  
Le conseil d'Administration

**La Beaume propre** p.16  
Olivier Soulas

**Que la montagne est belle  
Hommage à Jean Ferrat** p.16  
Jean Claude Seine Quiqueré

Bonne lecture et bonne réunion !

# Le poids de l'eau dans l'environnement: du global au local

Le saviez-vous? Rivière – rivalité : même combat!

Le mot rivalité découle directement du mot rivière. A l'origine des rivaux étaient des communautés différentes qui cohabitaient autour d'une même rivière, sans aucune connotation négative ou guerrière. Les difficultés à partager cette ressource, source avant tout de tensions, ont fait basculer le sens du mot. Preuve que ces difficultés de voisinage autour de l'eau ne datent pas d'hier.

Le problème de l'eau à Labeaume n'est certes pas vital comme il l'est pour d'autres pays. Nous aimerions seulement souligner dans ce bulletin que certains comportements depuis deux décennies commencent à avoir des conséquences lourdes sur le patrimoine qu'est notre rivière et que la gestion de l'assainissement n'est plus qu'un pis-aller ...

Réfléchissons à partir des extraits qui suivent au caractère global de la problématique de l'eau, de façon à rechercher et proposer ensemble les solutions locales les plus adaptées.

« La Terre mérite bien son surnom de planète bleue. Si l'on répartissait uniformément tous ses volumes d'eau à sa surface, préalablement gommée des reliefs, notre globe afficherait une hauteur d'eau de 2,6 kilomètres, contre 20 centimètres pour Mars ! Et pourtant, cette ressource naturelle indispensable est l'une des moins équitablement partagées. La conférence des Nations unies sur les changements climatiques, qui s'est déroulée en décembre 2009 à Copenhague, est venue le rappeler : alors que les pays industrialisés disposent de 250 litres d'eau par jour et par habitant, les « triangles de la soif », du Moyen-Orient au Pakistan et en Afrique subsaharienne, peinent à atteindre quelques dizaines de litres. Résultat : 8 millions de personnes meurent chaque année à cause de l'absence d'eau ou de sa mauvaise qualité, alors que les ressources sont loin de manquer.

En effet, si l'eau douce liquide dont les hommes disposent pour satisfaire leurs besoins représente à peine 1% de l'eau du globe, cette quantité pourrait suffire si elle était gérée correctement. Mais la consommation a été multipliée par six au cours du XXe siècle, tandis que la population mondiale a triplé! Raison principale : le développement économique. Au fur et à mesure de l'amélioration des conditions de vie, les besoins se sont accrus. L'industrie prélève ainsi 20% des ressources totales consommées d'eau douce, l'agriculture 70 % ! il faut en effet plus de 1000 litres d'eau pour produire un seul kilo de blé, et près de 13.000 litres pour produire un steak de bœuf du même poids. Or, ce qui inquiète désormais les spécialistes, c'est l'envolée démographique. Comment nourrir cette population? Certains systèmes d'irrigation reposent sur des nappes fossiles ou à renouvellement dont l'épuisement se profile déjà. Par ailleurs, on estime que pour nourrir la population mondiale en 2050, la production agricole actuelle devra être multipliée au moins par deux. Or, il faut garder à l'esprit que la nature ne crée pas d'eau ( le volume total d'eau de la terre est resté globalement stable depuis sa création). Tout l'enjeu est d'améliorer les performances des systèmes d'irrigation et de trouver des variétés de plantes remarquablement productives, nécessitant moins d'eau.

Le problème de l'eau est fondamental. De lui découlent tous les autres maux : faim, misère, maladies..... Cette ressource est menacée; dans l'industrie du papier, il faut 1000 litres d'eau pour produire trois kilos de ce papier que nous utilisons pour écrire, ou pour les revues, mais aussi pour la publicité, les emballages.....A voir les rayonnages de magazines, cela dépasse l'entendement!

Les habitudes de consommation d'eau ont évolué ces dernières années, mais la prise de conscience n'est pas assez importante. Si nous voulons apprendre à mieux gérer cet élément vital, nous devons aussi considérer l'eau comme une ressource précieuse, et non plus comme quelque chose qui tombe du ciel. Nous avons besoin d'une véritable éthique de l'eau, qui respecte l'eau et les rivières. Chacun doit agir à son niveau.....

Certes, la France fait figure de modèle avec ses «Agences de l'eau» qui redistribuent des fonds pour des travaux d'aménagement ou de lutte contre la pollution. Mais protéger l'eau dépend aussi de chacun d'entre nous. Des solutions existent. Une des plus évidentes, le remplacement des canalisations déficientes car un quart de l'eau potable est gaspillée dans les fuites. On peut aussi, comme au Japon, en Israël ou en Australie, réutiliser les eaux usées traitées pour irriguer directement les cultures. ...Autre défi : l'insalubrité de l'eau et son assainissement. La moitié des lits d'hôpitaux dans le monde est occupée par des patients souffrant de maladies directement ou indirectement liées à l'eau (infections parasitaires et bactériennes). Selon les experts, près de 100 milliards de dollars seraient nécessaires chaque année dans le monde pour construire et entretenir un système d'adduction, d'évacuation et d'irrigation performant. L'accès à l'eau et son assainissement ne sont donc pas des objectifs parmi d'autres. Ce sont sans doute les plus importants du siècle, car ils conditionnent la mise en œuvre de tous les autres : lutte contre la faim, santé, protection de

l'environnement, éducation.....Politiques, simples citoyens, chacun d'entre nous est concerné!

Depuis toujours l'eau est au centre des préoccupations de l'homme. Sans eau, pas de vie. L'activité économique, agricole et industrielle, pollue gravement l'eau et l'air ; elle dégrade la qualité de la ressource en eau, dans des proportions qui aujourd'hui justifient qu'en évoquant l'état des fleuves ou des nappes phréatiques, l'on puisse parler de « bombes sanitaires » .

Il faut donc convaincre tous les usagers de consommer moins, pas seulement en prenant une douche à la place d'un bain, ou en tirant une chasse d'eau à deux volumes. Les vrais enjeux sont dans l'eau pour l'agriculture, l'eau pour l'énergie, l'eau pour l'industrie. Cette eau il faut la gérer mieux, beaucoup mieux; le génie de l'homme est mis à l'épreuve pour imaginer des solutions nouvelles et audacieuses.»

On comprend bien que la question de l'eau se déplace sur deux nouveaux terrains :

- Le premier, c'est que nous sommes maintenant confrontés à un problème d'accessibilité et non de présence de la ressource : l'eau existe, certes, comme à Labeaume, mais il est indispensable qu'elle soit là où il faut, au moment où il faut.

- Le second, c'est que le débat ne sera plus seulement technologique car les solutions fleurissent, mais bien plus politique avec ses différents composantes financières, juridiques, institutionnelles et éducatives. »

Pour agir il nous faut :

**Libérer** les ressources financières et pas seulement avec des financements accrus qui mettront les investissements de l'eau à la hauteur de celui du téléphone. Les associations, les entrepreneurs de terrain, l'épargne locale, constituent une chance si les comptes publics de l'eau et de l'assainissement sont à la fois indépendants et transparents, et si investir dans ce domaine est à la fois profitable, durable et convenable.

**Affirmer** clairement le droit de chaque individu, touriste ou résident, à accéder à la ressource. Le droit à l'eau ce n'est pas la gratuité de l'eau, c'est la reconnaissance à l'accès à l'eau. C'est l'affirmation d'une priorité grâce à laquelle les besoins de chacun seront reconnus .

**Répartir** la gouvernance de l'eau entre les bons niveaux institutionnels. L' État et les organisations internationales pour légiférer et faire respecter les politiques réellement stratégiques. L'échelle du bassin hydrographique qui donne une vraie cohérence à la mise en place des infrastructures pour protéger et mettre en valeur. L'échelon local où l'on sait mieux que partout ailleurs comment doivent s'organiser la distribution de la ressource et la lutte contre les pollutions, à condition toutefois de ne pas multiplier les échelons de décision....

**Transférer** et adapter les connaissances aux nécessités des pays et des régions les plus pauvres. Les programmes de recherche-développement ne peuvent continuer à être uniformes au service d'une logique purement économique. Il nous reste à inventer des solutions rustiques et moins coûteuses et à admettre que chaque station d'épuration ou chaque réservoir ne se ressemble pas.



Nous sommes particulièrement concernés car notre bassin hydrologique Beaume-Drobie est un bassin déficitaire. Nous disposons de peu de données sur la Beaume mais les mesures réalisées entre 1967 et 1982 à St Alban Auriolles montrent que les débits d'étiage de notre rivière sont naturellement faibles. La moyenne des débits les plus bas pendant 30 jours consécutifs est de 0,45 m3/s. alors que la moyenne interannuelle des débits journaliers est de l'ordre de 7,56 m3/s.

L'étiage est particulièrement sensible au prélèvement AEP (alimentation eau potable) et vulnérable aux dysfonctionnements agricoles. Les usages préleveurs représentent environ 40% du déficit calculé.\*

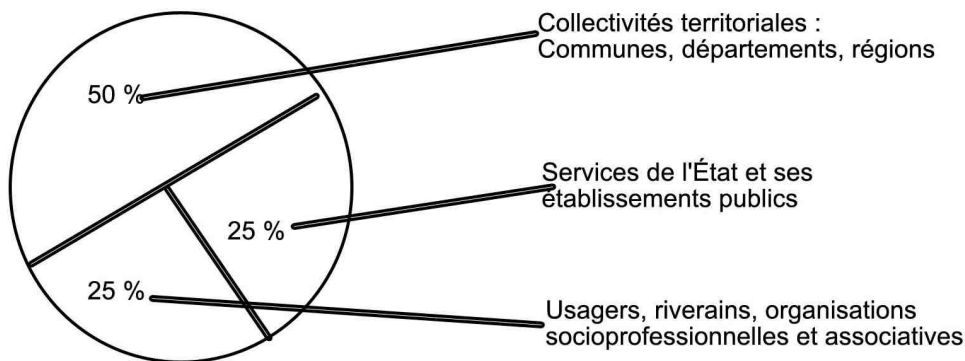
Notre Association(VAL) participe à l'étude d'opportunité diagnostic du bassin versant de la Beaume-Drobie ( syndicat des rivières Beaume-Drobie) qui sera intégrée au schéma d' aménagement et de gestion de l'eau du bassin versant de l'Ardèche (SAGE) comme le montre le schéma d'organisation de la gestion de l'eau.

Notre objectif est également de participer à la commission locale de l'eau (CLE).

Une organisation structurée sur le bassin versant de l'Ardèche\*\*

Un "gouvernement local de l'eau"	Une "loi locale de l'eau"	Une "boîte à outils"
↓	↓	↓
Élabore et contrôle la politique globale de l'eau	Réglemente et planifie les actions à mettre en œuvre	Met en œuvre des actions concrètes, aménagement, entretien
C'est : la Commission Locale de l'Eau (CLE)	C'est : le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE)	Ce sont le Contrat de rivière, le contrat de milieu, le Plan d'Objectifs d'Entretien (POE)...

<p><u>La Commission locale de l'Eau</u> La Commission Locale de l'Eau constitue le cœur du dispositif de gestion de l'eau à l'échelle bassin versant. Elle a un rôle de propositions, concertation et de décisions concernant l'élaboration de "la loi locale de l'eau": le Sage C'est une assemblée délibérante: elle ne dispose pas de moyens financiers propres et n'a pas les capacités juridiques d'assurer une maîtrise d'ouvrage.</p>	<p><u>Une commission participative</u> L'eau est l'affaire de tous... Sa gestion touche tout le monde: communes, départements, régions, services de l'État, mais aussi usagers, riverains, organisations socioprofessionnelles et associatives.  Pour que la politique de gestion de l'eau du bassin versant de l'Ardèche prenne en compte les intérêts de chacun, la CLE est constituée de 3 collèges :</p>
--	--



\*(source : syndicat des rivières Beaume-Drobie étude d'opportunité diagnostic novembre 2009, page 62 à 64). <http://www.vivre-a-labeaume.org/pdf/diagnostic-riviere.pdf>, rubrique Actualités, Rivière.

\*\* (source : syndicat des rivières Beaume-Drobie étude d'opportunité diagnostic novembre 2009, page 50, élaboration et orientations stratégiques). Avec des extraits de « L'eau, ressource vitale. Jean Louis BALLIF -Editions Johanet» Suzanne ALLARD et Daniel ROCHETTE

# Les contradictions du SEBA

Une délégation de «Vivre à Labeaume », composée de Jacques ALLARD, Claude GUARY et Daniel ROCHETTE, a été reçue au début du mois de janvier par le président du SEBA, Jean PASCAL, entouré d'une bonne partie du Comité exécutif du SEBA, de son directeur, et de sa responsable technique. En nous accueillant, Jean PASCAL nous a assuré de la volonté du SEBA d'entendre le milieu associatif et de rechercher le consensus global dans le respect des responsabilités de chacun...

Les questions abordées avaient été préalablement exposées dans un courrier de demande de rendez vous et portaient sur :

- l'eau potable:

- fonctionnement actuel et futur du réseau et la localisation des principales sources de fuite (débit de fuite et coût / m<sup>3</sup>) sur la commune de Labeaume et l'ensemble du bassin versant ?
- origines et les volumes de production d'eau potable actuels et futurs, sur l'année complète et durant la période d'étiage pour la commune de Labeaume et l'ensemble du bassin versant ?

- l'assainissement :

- perspectives d'évolution de la station d'épuration de Labeaume et des éventuels branchements vers Ruoms?
- conditions de mise en place du SPANC, et rôle joué par le SEBA dans l'instruction des permis de construire ?

**Sur le rendement des réseaux**, il nous a été indiqué que certaines affectations non économiques ou non facturables, comme les utilisations des eaux du réseau pour la lutte contre les incendies, ou les besoins techniques du service (nettoyage des ouvrages ou conduites par exemple) ne pouvaient pas être comptabilisées. Dans ces conditions le rendement réseau du SEBA 44 (rapport volume facturé sur volume produit) est de 61% : C'est ce chiffre qui apparaît dans le rapport du président 2009. A noter que le rendement du réseau de Pont de Veyrières est lui de 94.1%, ce qui montre que ce ne sont pas la lutte incendie et les besoins techniques de service qui pénalisent fortement le rendement réseau du SEBA 44. Il faut déclarer la chasse aux fuites!!!

Daniel ROCHETTE s'étonnant de l'importance de ce chiffre, et s'interrogeant sur l'acceptabilité de ce niveau de pertes de ressource, Jean PASCAL nous répond qu'il est aujourd'hui impossible de faire des comptages précis, et cela pour deux raisons : d'une part, la difficulté de facturer tous les usages sur tous les réseaux (absence de volonté politique), et d'autre part les coûts importants d'installation de compteurs (500 compteurs à installer au minimum...),. Il pense que cette situation devrait néanmoins s'améliorer à l'avenir car :

- Les comptages à la production sont maintenant obligatoires...

Ils sont d'ores et déjà connus sur l'irrigation syndiquée ainsi que sur le réseau du SEBA, mais ils sont par définition inconnus pour les prélèvements sauvages (vallée de la Vocance) ainsi que sur les prélèvements directs réalisés dans les sources par les communes,

- Un engagement de pose de 150 compteurs pour un montant de 300.000 euros a été validé en 2009, et sera réalisé en 2010,

- Le budget d'investissement du SEBA prévoit 200.000 euros en 2009 et 200.000 euros en 2010, pour le renouvellement des réseaux entre autres sur Labeaume, mais nous n'avons pas obtenu d'éléments plus précis sur la part investie chez nous..

**Sur les volumes de production et sur la gestion des étiages**, qui semble chaque année un peu plus problématique, un accord important est en attente de signature avec l'Agence de l'eau de façon à diversifier les approvisionnements actuels. Le SEBA considère en effet qu'il n'est pas possible d'augmenter les prélèvements sur la Fontaulière pour limiter les prélèvements sur la Beaume dans les proportions souhaitées : Cette année le débit de la Fontaulière a atteint 350 l/s avec un prélèvement AEP de 150 l/s alors que la loi pêche demande pour cette rivière un débit minimum de 470 l/s.! (La période d'étiage pour cette rivière est particulière du fait de l'interdiction de lâcher d'eau des barrages après le 15 septembre.

La solution ne peut donc venir que d'une maîtrise de la demande et d'apports extérieurs par le Chassezac et à terme par la vallée du Rhône (mais il semble que ce ne soit pas très crédible aujourd'hui...)

L'objectif serait de faire baisser encore les prélèvements de 40% sur la Beaume en période d'étiage, ce qui apparaît en contradiction avec les objectifs de développement souhaités par les élus. Le président du SEBA

se refuse à officialiser ce chiffre, et nous renvoie sur le CLE (Comité Local de l'Eau) et le SAGE (Syndicat d'Aménagement et de Gestion des Eaux) qui devront localement mettre en cohérence développement et équipements.

Concernant **le service public d'assainissement non collectif (SPANC)**, M.PASCAL rappelle que l'objectif est celui du contrôle de l'ensemble des installations pour le 31 décembre 2012, tout en laissant entendre que cet objectif est extrêmement ambitieux, et après nous avoir donné en fin novembre, lors d'une réunion publique au Récatadou un calendrier d'intervention particulièrement tardif sur Labeaume.

Pour les nouveaux permis, le SPANC doit donner un avis qui passe par une étude et un visa sur les autorisations. Il assure l'assistance et le contrôle de la conception et de la réalisation des solutions proposées.

Pour l'existant, qui représente à Labeaume plus de 80% des logements, l'objectif est de maîtriser les pollutions existantes, et de protéger l'environnement contre toute atteinte: ces problèmes sont particulièrement difficiles à identifier notamment autour des captages et dans les zones karstiques. Le SPANC émet un avis et peut faire des recommandations ou édicter des obligations de travaux à réaliser par les particuliers ou par les communes, en fonction de leur importance, sur la base du schéma général d'assainissement, dans un délai de quatre ans (!). Un récent décret de novembre 2009 permet aux maires d'intervenir pour raccourcir les délais, mais nous n'avons pas compris que des moyens particuliers seraient mis à disposition par le SEBA pour cette lourde mission.....

En ce qui concerne **l'assainissement collectif**, il est principalement structuré dans le secteur de Labeaume par la station de Ruoms (9000 équivalents habitants) qui reçoit 80% des habitants de Ruoms ainsi que Pradons, Chauzon et une partie de Labeaume. Cette station qui n'est pas encore saturée d'après le SEBA (mais en est très proche en période estivale selon d'autres sources) fera l'objet d'une étude d'extension en 2010: la prise en charge de nouveaux branchements en provenance de Labeaume n'est pas impossible selon le SEBA, mais actuellement on ne peut répondre qu'au coup par coup, et les limites seront rapidement atteintes.

**La station de Labeaume** a été reprise en 1997 par le SEBA, à la suite des dégâts causés par les inondations : mise en place d'un décanteur digesteur et d'un filtre à pouzzolane, avec retrait hebdomadaire des boues ; J.PASCAL réaffirme qu'il n'est actuellement pas question de la remplacer compte tenu du fait que les dernières grosses dépenses ne seront amorties qu'en 2018.

Son fonctionnement saisonnier a fait l'objet d'une expertise de la part des services de l'État et la saisonnalité n'aurait pas d'impact...Son agrandissement ou son évolution ne pourraient être envisagés qu'en fonction de la nécessité de réhabiliter le champ d'épandage.

*[Sur ce dernier sujet nous n'avons pas à ce moment là lancé le débat car nous n'avons pas connaissance des différentes informations dont une partie nous été fournie en fin de séance par le SEBA lui même, informations que l'on retrouvera dans l'article suivant]*

Claude GUARY l'interrogeant sur la mise aux normes européennes préconisée par la préfecture, Jean PASCAL indique qu'il s'agit là d'une obligation d'État dont les modalités de répercussion au niveau local ne sont pas aujourd'hui connues. Il rappelle en conclusion, et pour la troisième fois en trois réunions qu'il n'y a pas de points noirs à Labeaume à ce jour !!! *(Tout en nous donnant le rapport du délégataire dans lequel nous lisons que la situation à Labeaume est très mauvaise..., information elle-même confirmée par le rapport du SATESE adressé au président du SEBA en septembre dernier...)*

Sur ce dernier point, nous devons nous engager très fortement dans la définition d'une station d'épuration à Labeaume conforme aux normes européennes. Nous devons en particulier obtenir du SEBA, dès cette année (Mr Jean Pascal n'étant -pour le moins- pas très volontariste!) de quantifier la charge polluante arrivant à la station d'épuration en juillet/ aout (la capacité de traitement en équivalents habitants étant fixée par la semaine la plus chargée de l'année).

Jacques ALLARD, Claude GUARY et Daniel ROCHETTE.

Si vous souhaitez continuer à soutenir notre action et si vous n'avez pas encore eu l'occasion de renouveler votre adhésion.

Je souhaite (nous souhaitons) adhérer à l'Association Vivre à Labeaume (VAL) pour l'année 2010-2011.

Ci-joint chèque de .....(15€ pour une personne)

Ci-joint chèque de .....(25€ pour un couple) à l'ordre de Vivre à Labeaume..

Trésorier : Jacques ALLARD - Le Boulet 07120 Labeaume

# La station d'épuration de Labeaume: problématique et avenir

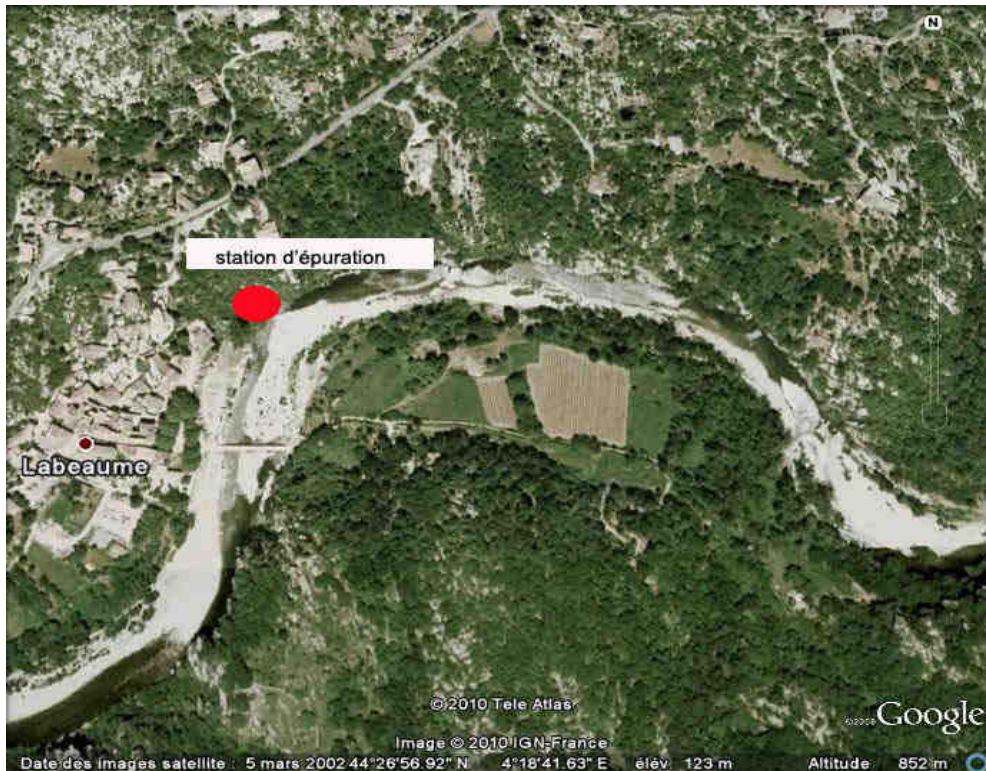
## 1-La station aujourd'hui et les problèmes posés

La station d'épuration (STEP) de Labeaume a été installée en 1976 par la commune sur la base d'une capacité théorique de 250 équivalents habitants.

Depuis longtemps et encore aujourd'hui, elle concentre sur un petit équipement, un grand nombre de problèmes fonciers, techniques, administratifs et financiers. Cela doit conduire à une réflexion d'ensemble, alors même que l'urgence d'une intervention se fait sentir.

Vivre à Labeaume, après analyse de plusieurs documents récents et des contacts avec de nombreux acteurs du secteur souhaite participer à cette mise au point sur différents problèmes.

La station pose tout d'abord **un problème foncier** : elle a été à l'époque construite sur un terrain privé, sans convention d'achat ou de location du terrain et sans accord écrit du propriétaire. Elle est située à proximité de l'ancien moulin à l'extrémité de la place du Sablas, en bordure de la rivière, en zone inondable. Après de nombreuses années de fait accompli, des négociations sont enfin en cours, mais la solution définitive n'est pas encore en place, ne serait ce que du fait des évolutions évoquées plus bas.



**Des problèmes techniques** : Cette station de traitement primaire à bac unique fonctionnait initialement avec un agitateur, mais celui-ci a été retiré en 1997 (moteur régulièrement grillé par des inondations répétitives) La station produisait alors d'importantes quantités de boues qu'il fallait évacuer très souvent, ce qui donnait lieu à de fortes et désagréables odeurs...Elle a été rénovée en 1997 par le SEBA (réfection du poste de relevage, du décanteur digesteur, et installation d'un filtre à pouzzolane).Un champ d'épandage et d'infiltration a été installé dans le lit majeur de la rivière, sous la place du Sablas, et le long de l'ancien béal du moulin, remblayé avec des matériaux grossiers (sable, gravillons et galets), sur une surface limitée (moins de 1000 m<sup>2</sup>). Les effluents ne sont pas traités; ils constituent une pollution importante qui percole directement dans la rivière, et les riverains continuent à se plaindre des odeurs nauséabondes.

Malgré les travaux réalisés en 1997, la station ne donne toujours pas satisfaction sur le plan sanitaire. Dans le rapport annuel 2008 de la SAUR, exploitant la station pour le compte du SEBA , au chapitre « Normes environnementales », en page 85 § 66-2 , on peut lire que Labeaume figure parmi « *les sites présentant des risques importants en matière de rejets non conformes et de*

*pollution...la STEP de Labeaume est en surcharge et son site est inaccessible avec des engins... »*  
Il est également dit dans le même document que : « *la station est sous-dimensionnée pour la période estivale et il faut résoudre le problème du site qui semble être sur une parcelle privée où l'accès peut nous être supprimé à tout moment* ».

Plus récemment, malgré toutes les affirmations contraires venues jusqu'ici des avis « autorisés », le rapport d'analyse fourni le 28 septembre 2009 par le SATESE(organisme public bi départemental chargé du suivi technique les stations d'épurations), conclut ainsi :

*«...Le rejet est trouble et de mauvaise qualité. Le champ d'infiltration n'est plus en état de fonctionner. La majeure partie du rejet s'écoule dans une buse de déversement d'eaux pluviales qui se rejette dans la rivière. Une eutrophisation\* partielle de la rivière est visible au niveau du point de rejet, où de nombreux baigneurs se rafraichissent durant la saison estivale. Un problème sanitaire se pose et ne peut être résolu que par l'amélioration du fonctionnement de la station.... »*

Ces rapports confortent ce que nous avons dit depuis longtemps, analyses à l'appui: à l'aval de la station, on constate en été une prolifération d'algues, liée aux rejets de nitrates, phosphates et matières organiques provenant des WC, des cuisines, des machines à laver, des lavabos, douches et baignoires, ce qui n'empêche pas nombre de touristes ignorant de ces faits de se baigner en aval du pont...

Ces défaillances techniques s'accompagnent évidemment **d'une absence d'adaptation aux normes techniques européennes, en particulier sur la qualité des rejets**, mais également sur la quantité des effluents traités. La préfecture de l'Ardèche a mis en demeure dès 2007 les responsables des plus importantes stations d'épuration ardéchoises (plus de 2000 équivalents habitants) afin qu'elles s'adaptent aux normes sanitaires européennes (sites du Pouzin, du Cheylard, La Voulte., etc..).

Dans une récente lettre à la FRAPNA (25 novembre 2009), le préfet de l'Ardèche confirme que le problème a été signalé en 2008/2009 à tous les responsables des agglomérations disposant de STEP de 200 à 2000 équivalents habitants, qui doivent maintenant à leur tour se mettre aux normes, sous peine d'arrêts de mises en demeure .Le préfet spécifie dans son courrier : «.... Je vous confirme que lorsque les agglomérations d'assainissement voient leur population fortement varier au cours de l'année, c'est bien la semaine où la charge mesurée à l'entrée de la station d'épuration est la plus forte qui détermine la taille de l'agglomération ...»

Ce dernier point pose évidemment le problème de l'adaptation quantitative de la station de Labeaume, d'une capacité théorique de 250 éqH (équivalents habitants) ...

En effet, le village de Labeaume est surfréquenté en été: touristes de passage, baigneurs, résidents secondaires, habitants des environs venant passer la journée... Mais nous ne connaissons pas pour autant le nombre exact de « producteurs » d'eaux usées : autour de 80 logements sont raccordés à l'assainissement collectif et le village possède 3 restaurants (plus de 500 repas par jour en juillet – août), une café-auberge et un hôtel de 12 chambres, ce qui nous conduit à estimer grossièrement la fréquentation instantanée en juillet /août à plus de 600 équivalents habitants, auxquels s'ajoutent les fréquentations et pollutions extérieures...et sauvages.

Ce chiffre de 600 équivalents habitants semble d'ailleurs sous estimé si on l'analyse par rapport aux masses de boues résiduaire issues de la station en juillet août 2007, qui feraient plutôt pencher pour une estimation à 700 ou 750 éqH.

Les décisions à prendre, quelles qu'elles soient, doivent donc absolument s'appuyer sur des chiffres fiables, et notamment :

- 1) sur une enquête de fréquentation directe déterminant le nombre exact d'équivalents habitants et les quantités d'effluents durant les semaines de plus fortes fréquentations (probablement les deux premières semaines d'août).
- 2) sur une étude précise des charges de pollution (débit, DBO5, DCO, MES, Ntk, P) \*\* rejetées à la rivière. Comme il est impossible sur cette station de prélever l'effluent en sortie, deux analyses

au moins devront être réalisées en amont du rejet de la station et en aval.

Cela suppose que ces analyses soient réalisées dès cet été, à différentes périodes, et qu'elles soient d'une nature différente de celles effectuées par la DDASS, tant sur la quantité que sur la qualité. Elles devraient être mises en œuvre par un bureau d'étude extérieur, sous le contrôle d'un organisme administratif neutre, par exemple le SATESE.

Si les risques déjà identifiés sont clairement quantifiés, il importerait alors que les risques liés à la pollution soient rapidement signalés par des panneaux à l'entrée du village, aux sorties des aires de parking et à proximité de la station.

Rappelons enfin **un contexte financier difficile**, compte tenu de la diversité des acteurs et de leurs faibles moyens : ainsi, les récentes inondations ont conduit à une fragilisation des berges de la rivière immédiatement en amont de la station, à la hauteur du champ d'épandage et il a été demandé en décembre dernier à la commune de prendre en charge rapidement la maîtrise d'ouvrage de travaux d'enrochement importants destinés à remblayer et conforter la berge au droit du champ d'épandage, depuis le pont jusqu'à la station. Ces travaux sont estimés à plus de 65.000 euros selon les sources, et le budget actuel de la commune ne lui permet pas une telle dépense sans recours important à des subventions.... Sans parler de l'éventuelle reprise des travaux sur l'implantation de conduits d'évacuation des eaux pluviales qui pourraient, selon le SATESE, affecter l'efficacité du champ d'épandage...

La Commune pourrait être aidée par le Syndicat de rivières Beaume Drobie, dont c'est la vocation, mais on comprend que celui-ci ne veuille pas s'engager sans être certain du maintien à terme de la station dans sa localisation actuelle. Or, celle-ci apparaît menacée du fait des problèmes fonciers déjà signalés d'une part, et d'autre part du fait des évidentes obligations de mise aux normes, d'extension ou de modernisation pour lesquelles le site actuel sera forcément trop limité...

Quant au SEBA, gestionnaire de l'assainissement collectif, il a toujours proclamé que la station ne posait aucun problème, ce qui est contredit par ses propres documents... ! ...et bien que se réjouissant d'un fort -et récent- désendettement, son président argue du fait que la station actuelle n'est pas encore payée (près de 40.000 euros restent à amortir, notamment sur des travaux de 1996/97\*\*\*) et annonce qu'il « rendra la mission d'assainissement à la commune » si on lui demande d'intervenir...

**Dans ces conditions, un nouvel investissement de protection, dont le montant sera relativement élevé, réalisé dans la précipitation et sans réflexion d'ensemble, est-il bien la bonne réponse ?** L'impact environnemental et paysager d'un tel enrochement, d'une longueur de 150 mètres au moins devra être préalablement étudié, précisé et soumis à enquête publique : site classé, village de caractère, zone d'espèce protégée (aprons) ...

Est ce que cela ne va pas être un nouveau coup d'épée dans l'eau (!) qui pourrait au mieux maintenir en l'état actuel les insuffisances de la station, au pire empêcher la mise en œuvre d'une reconstruction totale qui semble être la seule solution d'avenir. Cet équipement est de toute façon défaillant depuis plus de trente ans, et il apparaît aujourd'hui clairement dépassé. Il est temps d'envisager une action qui prenne en compte le long terme et les objectifs du développement durable.

Nos lecteurs auront compris qu'il n'est pas facile d'aborder une réflexion constructive dans ce contexte. Cependant et sous réserves des résultats des études préalables nécessaires pour prendre une quelconque décision, on peut suggérer quelques pistes de réflexion ...

## 2 - Quelles évolutions possibles ?

Trois solutions semblent actuellement envisageables (mais d'autres peuvent apparaître à l'occasion d'une réflexion approfondie, ouverte et transparente).

### Réhabiliter la station sur place :

Cela semble peu réaliste si on veut traiter une charge supérieure ou égale à 600 EqH.

On connaît déjà les inconvénients et les risques de la localisation actuelle: le terrain est insuffisant, la modification des cellules de traitement existantes datant de 35 ans sera de toute façon difficile et chère. Les mauvaises odeurs persisteront...la pollution de la rivière à l'aval également.et de toute façon la station, trop petite, reste en zone fortement inondable. Peut être existe-t-il cependant des technologies compactes et abordables permettant d'envisager cette réhabilitation ?? La question mérite d'être posée...

#### Réaliser une station de relevage, reconfigurer la station et renvoyer les effluents sur Ruoms:

Cette solution semble de très loin la plus complexe et la plus coûteuse (des chiffres de l'ordre de 750.000 à 1 million d'euros ont été avancés). Elle aurait l'avantage de pouvoir collecter les eaux usées des habitations proches du tracé, mais risque une fois de plus de favoriser l'extension urbaine le long du CD 245.

De plus la station de Ruoms, d'après le rapport annuel (page 158) de la SAUR 2008, atteint et dépasse la surcharge organique tolérée pour sa capacité en période estivale. Une étude d'extension doit d'ailleurs être lancée en 2010, ce qui ne laisse pas présager une transformation opérationnelle avant plusieurs années.

#### Créer une station d'épuration d'un nouveau type sur la rive droite de la Beaume:( lits à macrophytes ou de phytoépuration)

On parle depuis longtemps de cette solution, mais on n'est jamais allé au bout de son étude. Le coût serait moins onéreux que la réhabilitation sur place, et certainement moins que le relèvement et l'aménage au réseau de Ruoms. Les équipements de ce type se sont multipliés ces dernières années et ils sont bien adaptés aux problèmes d'une station estivale. La technique ne pose pas de problème majeur, et apparaît moins coûteuse en termes de fonctionnement, mais la station doit être installée à l'altitude suffisante de façon à éviter tout risque d'inondation. Or il n'existe aucun terrain en fond de vallée de la rive gauche suffisamment élevé pour répondre à ce critère. Il faudrait donc passer en rive droite. Cela suppose la résolution préalable du problème foncier et l'obtention de l'autorisation de la commune de St Alban-Auriolles. Mais ces deux contraintes ne sont pas aussi fortes que la surface limitée du site du Sablas...

#### Conclusion (provisoire)

A notre double titre d'association agréée en matière de protection de l'environnement et d'association locale d'usagers, nous suggérons de prendre le temps d'une courte mais précise étude de la réalité, après une enquête de fréquentation estivale et une analyse des pollutions réellement issues de l'actuelle station avant de lancer des travaux . Signalons que, selon certains techniciens, un enrochement coûteux, disgracieux et pas forcément efficace, pourrait être remplacé - si une action immédiate apparaît absolument nécessaire- par une intervention plus légère et beaucoup moins chère de redressement du cours par déplacement de galets , ce qui permettrait d'atténuer la pression sur le champ d'épandage et l'amont du pont pendant quelques années...en attendant qu'on y voit un peu plus clair.

A l'issue de cette étude, il sera toujours temps de réaliser un enrochement, si le maintien de la station en place apparaît réellement comme une option envisageable...Sinon, il faudra réfléchir ensemble, aux différentes solutions possibles : en ce qui nous concerne, VAL propose de participer au débat en produisant dans son prochain bulletin ou sur son site internet une analyse plus précise de solutions écologiques et durables, accompagnée d'exemples d'équipements comparables dans des situations de même type, ainsi que d'une approche de coûts..

Yann CALLOT, Claude GUARY, Daniel ROCHETTE

\*.Eutrophisation : disparition de l'oxygène, due à une trop forte présence de phosphates et d'azote.

\*\* Sigles à traduire par: Demande biochimique en oxygène sur cinq jours, demande chimique, matières en suspension, azote et phosphore,

\*\*\* Source : tableau d'amortissement des actifs SEBA 2009

# Beaume Drobie: les premiers résultats de l'étude diagnostic

Depuis notre participation en 2007 à l'étude d'une stagiaire du Syndicat Beaume Drobie (SDRBD) sur les solidarités amont /aval le long de la Beaume, nous avons développé une relation de confiance avec cet organisme, principal partenaire en charge de la rivière, intervenant dans un environnement institutionnel particulièrement complexe.

Dés 2008 celui-ci soutenait notre opération rallye canoë nettoyage des bords de Beaume, et depuis juin 2009, le SDRBD nous a convié à participer au titre du collège « usagers », au comité de pilotage d'une étude diagnostic sur l'état de la rivière. Celle-ci qui doit déboucher sur un nouveau contrat pluriannuel, définissant les priorités des prochains investissements et mettant en place une programmation financière des actions. De nombreux échanges ont eu lieu, et deux réunions en juillet et en décembre dernier, ont permis de faire un constat d'ensemble...

Le dossier discuté en juillet puis amendé et présenté en décembre est un document très complet de 157 pages que vous trouverez sur notre site Internet en page d'accueil et que vous pouvez télécharger. Nous voudrions souligner ici les points qui nous ont intéressé plus particulièrement et qui peuvent donner lieu à discussion. **Nous vous conseillons vivement de prendre connaissance de ce document pour alimenter et enrichir nos débats futurs.**

Après une présentation géographique détaillée qui met bien en évidence la fragilité des sites et des rivières de notre secteur (reliefs karstiques, pluviométrie, surfréquentation touristique, notamment dans le sud), le rapport aborde successivement les problématiques de ressource et de « quantité d'eau », de pollution et de qualité, de concurrence des usages, et esquisse une analyse prospective.

La quantité de ressource disponible et la gestion de la rivière à l'étiage apparaît bien comme le principal problème car il contient en germe tous les autres et notamment celui de la qualité de l'eau.

Comme le dit par ailleurs le syndicat Beaume Drobie: *«Le déficit récurrent dans la rivière est avant tout naturel (cours d'eau méditerranéen) mais bien entendu aggravé par les prélèvements (eau potable, irrigation, arrosage domestique sauvage). La situation est alarmante cette année encore, puisque dès le 3 juillet, le préfet a classé le bassin versant en situation de « pénurie sévère » (niveau 3 sur 4), ce qui entraîne des restrictions d'usages domestiques et agricoles. Le syndicat travaille en collaboration avec les acteurs de l'eau pour alerter chacun sur la situation et sur les solutions à mettre en œuvre (économies d'eau, récupération des eaux de pluie, réduction des fuites des réseaux, tours d'eau agricoles, recherches de nouvelles ressources...)*»

Une première difficulté réside dans la connaissance exacte des prélèvements: les comptages sont insuffisants et les consommations généralement sous estimées sauf pour l'eau « vendue » qui ne représente que la moitié environ de celle consommée.

Le prélèvement le plus important étant -de très loin en été – celui du SEBA et des communes pour l'alimentation en eau potable (sources, puisages de Vernon et Laboule) le renforcement du réseau local par des bouclages en provenance du Chassezac et de Pont de Veyrières, (à plus long terme du Rhône ?) est évidemment à privilégier. Il est dommageable dans ce contexte que le SEBA refuse de s'engager sur une date et un objectif de réduction des pompages en période estivale sur la Beaume (objectif un moment annoncé à 40 %).

Le problème de la qualité des eaux et de sa conséquence, la biodiversité, est longuement évoqué et a fait l'objet de nombreuses interventions lors des réunions: le syndicat a lancé plusieurs études sur la qualité écologique de la rivière dont on devrait connaître les résultats cet été.

A ce jour, on constate une dégradation lente et régulière, de l'amont vers l'aval. Par exemple on a constaté une progression de l'eutrophisation, très tôt dans la saison, notamment dans le secteur des gorges (prolifération des algues vertes filamenteuses). Mais les sources documentaires sont

insuffisantes : les sites les mieux suivis sont ceux de l'amont, moins menacés. Pour résumer très succinctement on peut dire que :

- L'état biologique est très bon en amont de Valgorge, bon dans les gorges, et médiocre à Labeaume
- L'état physico chimique est très bon en amont, bon en aval..
- L'eutrophisation se rencontre sur une large partie du linéaire de la Beaume dès la confluence des Deux Aygues. L'amélioration observée en amont de Joyeuse est très vite perdue en aval des zones urbanisées où la classe de qualité régresse à un niveau moyen voire médiocre jusqu'à la confluence avec l'Ardèche.
- La continuité biologique est bonne partout sauf au seuil de Rosières
- La qualité bactériologique est bonne en amont de Valgorge, puis globalement moyenne en aval des zones urbanisées de Joyeuse Rosières et Labeaume.(malgré une amélioration dans les gorges)
- La qualité chimique est indéterminée à ce jour mais la pollution métallique chronique de l'Alune pourrait compromettre l'atteinte du bon état de la masse d'eau Beaume aval.

Même si la situation n'est pas encore catastrophique, on voit bien que le site du Village cumule toutes les difficultés physiques et biologiques et que la situation a tendance à régresser.... Il faudrait enrichir ces données avec a projection de l'évolution de la pollution en fonction du devenir de la station d'épuration de Labeaume (voir notre article) .Les contradictions entre le classement de la baignade en « bonne qualité » en juillet et le rapport du SATESE particulièrement inquiétant en aout posent un réel problème...

L'analyse prospective des besoins en eau est à rapprocher du chapitre «Dynamique fluviale»

Il faut souligner plus clairement la tendance lourde que représente la «rurbanisation», notamment dans le sud du bassin versant , avec tout ce que cela comporte comme dérapages qualitatifs sur les extensions non contrôlées , la multiplication des assainissements individuels plus ou moins contrôlés (le Service Public de l'Assainissement Non Collectif vient tout juste de démarrer,... et bien lentement..).

Il est très relatif de parler de l'importance des zones non urbanisables, surtout au sud du bassin : actuellement la pression foncière est visible partout et notamment dans les six communes de la Beaume aval. Elle porte également sur les terrains les moins chers donc les moins équipés et les moins accessibles. Les scénarios les plus pessimistes (+25% ou + 40% d'augmentation des besoins d'ici 2030 ) sont malheureusement à craindre, si l'on ne fait rien pour maîtriser l'extension urbaine et touristique au moins qualitativement, en regroupant les investissements, en favorisant l'assainissement semi-collectif et en augmentant l'assainissement collectif, en favorisant une urbanisation moins linéaire.

Lorsque qu'on examine dans le même esprit la question de la dynamique fluviale (comprendre « risques d'inondation, d'érosion et de déplacements des lits de rivière) les pages les plus intéressantes sont à nos yeux celles qui traitent des Plans de Préventions des Risques d'Inondation (PPRI) , dont le document souligne l'absence de mise à jour, et le caractère incomplet ou inadapté. Des risques importants sont dénoncés sur la localisation d'un grand nombre d'éléments d'urbanisation ou d'équipements (maisons, campings, aérodrome, station d'épuration, etc..). La carte de ces risques est particulièrement parlante pour Rosières et Joyeuse et devrait inciter ces communes à alléger leur pression touristique, ce qui d'ailleurs soulagerait un peu l'aval (Labeaume) On pourrait dire la même chose pour les campings situés en amont des gorges.

Sur la morphologie de la rivière, rien de très nouveau, le rapport fournissant une description très géographique. A noter le rôle «néfaste» du pont submersible de Labeaume dans l'évolution des laisses et du profil en long : que faire ? Comment rendre compatible l'image (historique), l'usage (touristique) et le maintien de l'apron ...? En tout cas cela ne plaide pas pour l'installation d'une

plage «aménagée» comme on le verra plus loin. Le même problème se pose d'ailleurs en aval: la pente est en cours de modification avec engravement et ralentissement (d'où diminution des fonds, des remous etc..).Et on évoque aussi un problème de la mobilité latérale du cours, ce qui devrait convaincre tout le monde de ne toucher à rien, y compris en bordure du champ d'épandage ...

La conclusion du rapport sur ce chapitre est très claire, malgré une formulation un peu trop timide. On comprend bien qu'il ne faudrait plus rien accepter sur le lit majeur, voire revenir en arrière, et réfléchir à une évolution qualitative des équipements.

Enfin, un des points les plus préoccupants qui apparaît en fin de rapport (p.142 et suivantes) est celui de l'utilisation touristique de la rivière et réside (à nos yeux) dans l'hypothèse annoncée d'une réalisation à Labeaume d'un équipement de baignade «aménagée», répondant aux objectifs suivants:

- «- proposer une architecture des lieux de pratique à aménager et organiser, compatibles avec les enjeux de qualité,*
- définir des règles de gestion et d'organisation des sites intégrant les précautions nécessaires à la préservation des milieux,*
- proposer des services récréatifs de qualité.*

*Deux sites de baignade structurants sont pressentis sur la Beaume : un site à Joyeuse et un à Labeaume.*

*La structuration de l'activité consiste à contribuer à la préservation des milieux et de la qualité en amont du territoire (amont des Deux-Aygues approximativement), et à améliorer et organiser l' « offre » en aval, sur un secteur déjà fortement fréquenté.»*

Traduit en langage quotidien, cela veut dire que l'on nous annonce clairement une augmentation de la pression sur les lieux déjà les plus fréquentés, de façon à alléger la fréquentation dans les zones amont fragiles...

Malheureusement, Labeaume –et plus particulièrement la plage du Petit Moulin est au cœur de la zone déjà très fréquentée, avec toutes les conséquences que nous connaissons doré et déjà, en matière de circulation, de stationnement, de dégradation des berges et de pollutions diverses...Depuis plusieurs années, il nous semble que nous avons atteint, nous aussi, notre potentiel maximum de fragilité, à la fois sur le milieu naturel mais aussi le milieu humain....

Lors de l'évocation en décembre de cette hypothèse, le Maire de Labeaume est intervenu pour dire qu'il ne s'agissait pas là d'une action prioritaire... Notre association a fait remarquer que non seulement cela ne lui paraissait pas prioritaire mais qu'en plus ce n'était pas du tout nécessaire: il y a déjà de très gros problèmes liés à la baignade à Labeaume, dus à une trop forte présence de touristes, ce qui induit également un accroissement du déficit de la rivière car les touristes n'utilisent pas que l'eau de baignade et qu'il faudrait connaître les prélèvements d'eau de l'industrie de loisir qui les accueille.

Il est peut-être temps pour régler le problème de qualité/hydrologie de penser à une limitation quantitative du tourisme, au profit de la recherche d'une qualité supérieure, d'une meilleure valeur ajoutée, et d'une meilleure répartition saisonnière. Nous en avons profité pour signaler que dans l'ensemble le diagnostic était bien documenté, à l'exception du volet activité touristique, pour lequel on aimerait bien voir également dans les tableaux les chiffres d'affaires des activités et les emplois générés afin de mieux en mesurer les enjeux.

Selon le SDRBD, *«à propos de l'aménagement de la baignade à Labeaume dans le cadre d'un schéma de cohérence, aujourd'hui rien n'est fait. Le futur SAGE donnera certaines préconisations de gestion et d'aménagement des sites de baignade stratégiques (comme Labeaume), notamment en tenant compte des impacts indirects de la fréquentation touristique (qui a bien été identifié comme un enjeu sur le sud Ardèche). Ce projet fera l'objet de discussion/négociation avec les différents partenaires concernés en temps voulu.»*

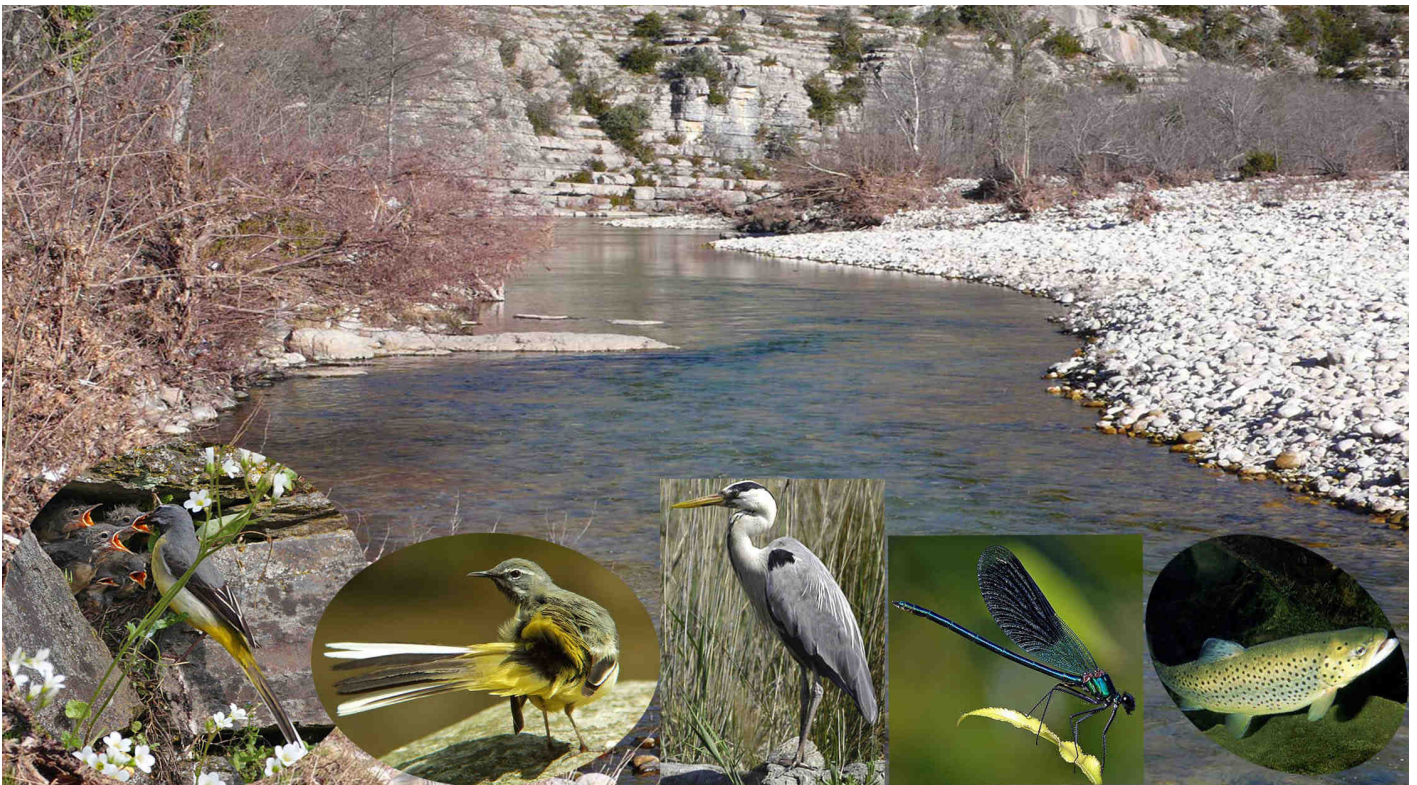
Il nous semble donc qu'il y a là matière à lancer avec la Commune et le Syndicat Beaume Drobie une discussion, le plus en amont possible, de façon à ne pas être mis devant le fait accompli:

- Quelles sont les conséquences d'un tel aménagement sur la fréquentation, la circulation, le stationnement?
- Quelles sont les règles de gestion et d'organisation envisagées pour protéger les milieux fragiles...? en aval comme en amont
- Quel est le contenu de l'aménagement? Qui paiera?
- Quels sont les équipements ou les services «de qualité» prévus?
- Quelles sont les précautions à prendre?
- Comment se prendront les décisions?

Le débat que nous nous proposons d'organiser lors de notre après midi du 24 avril, pourrait notamment porter sur ce point, qui recoupe également les problèmes de circulation, de stationnement et d'assainissement.

Des groupes de travail vont maintenant être créés pour chaque thème «Quantité/ Dynamique fluviale/ Qualité biodiversité/ Usages récréatifs.» Compte tenu de l'importance des enjeux, et dans la mesure où le fonctionnement actuel du comité de pilotage semble assez démocratique et ouvert, notre association souhaite y participer plus largement, mais nous avons besoin d'adhérents motivés pour nous y représenter (une réunion par trimestre). Nous en reparlerons lors de notre prochain débat.

Daniel ROCHETTE et Claude GUARY



*La Beaume, un extraordinaire biotope, fragile et à protéger*

# Élections régionales 2010: les résultats détaillés de Labeaume

1er tour		%
Inscrits	534	
Votants	321	60,11%
Abstentions	213	39,89%
Blancs	3	0,93%
Nuls	12	3,74%
Exprimés	306	95,33%

LISTES	% exprimés	
1- ARTHAUD (Lutte Ouvrière)	4	1,31%
8- BEGAG (Modem)	4	1,31%
9- COMBET (NPA)	5	1,63%
6- DULAC (Spartacus)	3	0,98%
5- GOLLNISCH (Front National)	42	13,73%
3- GROSSETETE (UMP)	79	25,82%
7- MARTIN (Front de Gauche)	24	7,84%
8- MEYRIEU( Europe écologie)	65	21,24%
9- QUEYRANNE (PS)	80	26,14%
Exprimés	306	100,00%

2ème tour		%
Inscrits 534	534	
Votants	339	63,48%
Abstentions	205	36,52%
Blancs	4	1,18%
Nuls	11	3,24%
Exprimés	324	95,58%

LISTES	% exprimés	
PS+E.E+Fde G (Queyranne)	173	53,40%
UMP (Grossetête)	117	36,11%
Front national (Gollnisch)	34	10,49%
Exprimés	324	100,00%

Rappel élections européennes du 7 juin 2009

Inscrits : 538	538	
Votants	275	51,12%
Blancs et nuls :	10	3,64%
Exprimés	265	96,36%

LISTE	Votants	% /exprimés
Lutte ouvrière	3	1,13%
NPA	7	2,64%
PCF+ Gauche souverainiste	16	6,04%
Parti socialiste	41	15,47%
Europe écologie	61	23,02%
Ecologistes indépendants	9	3,40%
MODEM	9	3,40%
Divers droite	5	1,89%
Majorité présidentielle	86	32,45%
Gaulliste souverainiste	8	3,02%
Libertas (Villiers)	7	2,64%
Front national	13	4,91%
	265	100,00%

Les Labeaumoises ont voté sensiblement plus qu'ailleurs (une des meilleures participations du canton de Joyeuse, qui lui-même a le meilleur score de participation de l'Ardèche). Labeaume accentue légèrement les mouvements perçus au niveau national: forte poussée du P.S qui double son score de 2009, consolidation des écologistes qui représentent la troisième force locale, maintien du front national au-dessus de la barre des 10%. Les reports sur les listes qui se sont maintenues au second tour apparaissent très cohérents.

Cependant, malgré la multiplication des procédures et des outils de concertation, jamais l'abstention n'a été aussi forte au niveau national, jamais l'écart entre les aspirations des citoyens et les décisions prises par les acteurs de l'aménagement ne semble avoir été aussi important.

N'oublions pas que la protection des espaces naturels et de la biodiversité, la lutte contre les nuisances et les pollutions ainsi que le développement des énergies renouvelables sont au premier rang des actions prioritaires de la Région, qui accompagne également la création de parcs naturels régionaux, et qui participe largement au développement économique local..

C'est dire si nous avons besoin d'une région engagée.

## LA BEAUME PROPRE

En septembre 2008, les associations Labeumoises aidées par le syndicat Beaume Drobie et les Argonautes, ont contribué à l'organisation du nettoyage de la Beaume entre le camping de l'Arleblanc et le pont de Peyroche. Une cinquantaine de personnes s'est mobilisée pour cette opération et a extrait une quantité importante de déchets. Forts du succès de cette manifestation, nous avons envisagé de renouveler cette opération en septembre 2009, malheureusement le niveau de la rivière était si bas qu'il ne permettait pas la circulation des canoës et rendait donc la navigation impossible.

Nous avons donc remis l'opération « La Beaume propre » au samedi 5 juin 2010 en espérant que les conditions météorologiques seront clémentes. Cette journée sera l'occasion de voir si la situation s'est dégradée mais elle sera aussi la possibilité pour certains de découvrir la rivière sous un autre angle et sensibilisera les plus jeunes au respect de leur environnement.

Les Labeumoises seront sollicités par un courrier déposé par nos soins dans toutes les boîtes aux lettres. Les participants extérieurs seront les bienvenus dans la limite des places disponibles. Tous devront s'inscrire afin de faciliter la mise en place de cette journée. Les modalités d'inscription seront notées sur le courrier. Nous attendons au moins autant de participants et nous savons que les associations locales seront toujours partie prenantes, et que nous aurons également l'aide du syndicat de rivières et des collectivités.

Olivier SOULAS



*QUE LA MONTAGNE EST BELLE ...*

En 1974, Justice sociale, l'âne de Jean Ferrat, immobile, l'air d'un âne quoi ! toise son maître Jean. L'animal se respecte, porte son sobriquet avec fierté. Il sait !! même disparu, son nom sera toujours une revendication, un souhait, une utopie. Un mirage? Selon l'Encyclopedia Universalis: *«L'égalité, les inégalités, la justice sociale sont à l'origine d'interrogations, de constats et d'exigences qui s'inscrivent dans une longue tradition de pensée. Le débat sur le juste. a pris une orientation nouvelle avec le christianisme, qui a conféré un sens mystique à la pauvreté. L'avènement d'une société démocratique et le développement de l'économie de marché à l'époque contemporaine ont donné à la réflexion sur la justice sociale, son actuel contenu. La crise de l'Etat providence, la lutte contre l'exclusion, une sensibilité accrue aux inégalités sociales contribuent aujourd'hui à rendre particulièrement polémique l'examen de la notion de justice sociale»*. Ce mirage, Jean Ferrat l'avait fait sien, son âne est le miroir de l'avenir de l'homme. Il avance, il recule, il porte sur ses bats notre interrogation. Quelle justice voulons-nous? Je vous propose de nommer et d'écrire- Justice sociale - sur tous les ânes de notre Ardèche. De montagne à montagne, de mobil-home à camping- car, de résidence-loisir à maison- privilège, de béton à béton, comme une noria, nos ânes seront notre conscience. Merci Jean !

Jean-Claude SEINE QUIQUERE

### RAPPEL REUNION D'INFORMATION

Débat sur nos objectifs, notre environnement, nos interventions,  
Le samedi 24 avril 2010 à la salle du Récatadou à partir de 16 heures 30.  
Apéritif à 19 heures.